

- PERMANENCES MEDECINS : Faites le 15

- AMBULANCES : Vincent : 04 73 51 23 23

- CABINETS INFIRMIERS :

Pilon - Goncalves - Delorme - Farnier :

04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condât Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

- VETERINAIRES :

04 73 51 29.21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44
(animaux de compagnie, bovins, chevaux).

- DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

- TAXIS :

E.I TAXI MATHÉ LUDOVIC 07.84.91.73.36

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

- URGENCES: POMPIERS 18

- GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

- VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

- PERMANENCES JURIDIQUES gratuites du

CIDFF en Mairie le 2ème vendredi de chaque mois de

9h30 à 12h sur rdv au 07 49 05 61 23 ou 04 73 25 63 95

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- A.D.M.R. ABRI : 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- APAMAR : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

rpe@cctdm.fr - Tél 04 73 80 18 40

● Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)

EFS (Espace France Services) : 04 15 80 00 12

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30

et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et

14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE :

tous les lundis avec ou sans rendez-vous.

Tél. : 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86.

accueil@mission-locale-thiers.com

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien -

subventions aux propriétaires) - Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

<https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere>.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis

de 8h30 à 17h uniquement sur rendez-vous.

Contact : Tiffaine BINETRUY

au 07-54-35-42-66 ou par mail à

tiffaine@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES :

Maison des solidarités à Thiers 04.73.80.86.40

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CPAM : Permanences le jeudi après-midi unique-

ment sur RDV au 3646 ou via le compte AMELI.

Proposition de visio avec la CPAM : mardis et jeu-

dis de 9h à 11h, mercredis de 9h à 11h et de 14h à

16h, vendredis de 9h à 11h et 14h à 16h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et

de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

SERVICE SOCIAL DE LA CPAM : sur RDV au

3646

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

LA POSTE : horaires d'ouverture : Le lundi, jeudi

et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 12h. *Fermé le mercredi*

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

en mairie, le 1er jeudi matin du mois

sur rendez-vous uniquement au 06.81.27.46.70 ou

thieny.deglon@conciliateurdejustice.fr

● CIMETIÈRE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30



VIVRE À COURPIÈRE



LE JOURNAL DE LA VILLE

N° 31/2024 du 5 au 12 septembre 2024

HABITER ET RENOVER SON LOGEMENT

17 septembre 2024 - salle d'animation

Place de la Victoire - Courpière

DES AIDES DANS VOTRE COMMUNE
JOURNEE PORTE OUVERTE GRATUITE

STANDS D'INFORMATIONS
ET PERMANENCES
PROFESSIONNELS

EXPOSITION

VISITE
COMMENTEE DU
CENTRE-BOURG
(SUR
INSCRIPTION)



(OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT : OPAH/PIG)



EXPOSITION, PERMANENCES ET STANDS D'INFORMATIONS DES PARTENAIRES



informations, réservation et programme au : 07 60 21 73 98

ou sur :

<https://ville-courpiere.fr/habiter-et-renover-son-logement-journee-de-lhabitat-a-courpiere/>

PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire, Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, maître de cérémonie) reçoit tous les matins sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, économie, marchés hebdomadaires) : sur rendez-vous

Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, séniors, handicap) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Dominique LAFORÊT (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers, foires et festivités) : Mercredi après-midi sans rendez-vous.

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

CONSEILLERS MUNICIPAUX

ALEJO Élodie, **ANGELI** Sylvie, **BEAUGER** Élodie, **BECOUZE** Yves, **BOUSSUGE** Jeanine, **BURIAS** Aude, **CAYRE** Philippe, **CIERGE** Thierry, **DUCHER** Eric, **EPECHE** Huguette, **QUÉRÉ** Michel, **LAVEST** Jean-Michel, **MOULIN** Eric, **LIMOZIN** Lydie, **ROCHE-LACOMBE** Isabelle, **SALGUEIRO** Carole, **SAMSON** Christiane, **TOURON** Danielle

PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX (sur rendez-vous)

En Mairie de Courpière :

- **Eric DUBOURGNOUX** : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnoix@wanadoo.fr ou

eric.dubourgnoix@puy-de-dome.fr

- Aude **BURIAS** : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.
Accueil possible dès 8h30
sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires
d'ouverture de la mairie, prière de contacter le
numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Lundi : toute la journée, aux heures d'ouverture
de la mairie - Mardi, Mercredi, Vendredi, de 9h à
12h15 - Mardi, Mercredi, Jeudi, de 14h à 17h15,
sur rendez-vous.

SERVICE DE L'EAU

Lundi : 9h00 à 12h15 - 13h45 à 17h15
Mardi et Mercredi : 13h45 à 17h15
Jeudi : 9h00 à 12h15 - 13h45 à 17h15
Vendredi : 9h00 à 12h15

SERVICE URBANISME

Lundi de 14h00 à 17h00, Mercredi de 9h00 à 12h00 et
jeudi de 14h00 à 17h00. ou sur RDV.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 7h30-14h du 1/07 au 31/08

HABITER ET RENOVER SON LOGEMENT

17 septembre 2024 - salle d'animation



MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX ÉNERGETIQUES ET L'IMPACT SUR MON LOGEMENT

10h30-12h00 - Fresque de l'énergie, animée par Rénov'actions63
Atelier participatif ludique, venez nombreux, c'est ouvert à TOUTES!
Sur inscription obligatoire et limité à un groupe de 8 personnes

RENOVER MA FACADE DANS UN CONTEXTE PATRIMONIAL... ADOPTER LES BONS GESTES

17h00-18h00 - Visite commentée du centre-bourg sur inscription
obligatoire à l'accueil de la mairie au 04.73.53.01.21 (minimum 5
personnes sous peine d'annulation), organisée par le (CAUE63)

RETROUVEZ ÉGALEMENT ... DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 SEPTEMBRE

Vous cherchez une solution pour améliorer votre logement, les
Compagnons Bâisseurs vous accueillent dans leur MOBIL'DOME. Ils vous
proposeront des animations autour des éco-gestes, de l'adaptation de
votre logement :

lundi 16 et mardi 17 : Place de la Victoire
mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 : Espace Coubertin

ça se passe à Courpière

➤ 21^{ÈME} ÉDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 07 SEPTEMBRE 2024, DE 8H30 À 13H00, À L'ESPACE COUBERTIN.

Cet évènement permet de présenter la richesse et la diversité du tissu associatif de Courpière (culturel, sportif, et éducatif (animations, danse, musique, loisirs, équitation, solidarité... et bien d'autres). Environ 40 associations seront présentes. Alors venez échanger, poser des questions, vous renseigner sur leurs activités, les inscriptions etc.....

Buvette tenue par le Comité d'Animation de Courpière. Animations et démonstrations toute la matinée.

Entrée libre.

Nous vous attendons nombreux !

➤ MÉDIATHÈQUE PAUL VALAUDE

C'EST LA RENTRÉE À LA MÉDIATHÈQUE !

Dès le **3 septembre**, venez découvrir les œuvres de nos six artistes locaux choisis pour bien démarrer la saison culturelle !

Au programme : sculptures (métal, bois), peintures, dessins, encres, patchwork.

Aux heures d'ouverture de la bibliothèque **jusqu'au 28 septembre** ! Renseignements au 04-73-51-29-55

➤ EHPAD LES PAPILLONS D'OR

Tout au long de l'année, l'EHPAD « Les papillons d'or » organise un cycle de conférences à destination des proches aidants.

La troisième du cycle, « **MISSION DU CLIC - LES SOLUTIONS DE RÉPIT** », aura lieu le **lundi 16 Septembre 2024 de 14h à 16h à L'espace Coubertin à Courpière.**

Cette conférence sera animée par Mme COUTINAT Christelle, assistante sociale.

Renseignements : par mail n.longen@ehpad-courpiere.fr ou par téléphone au 04.73.53.29.60

➤ ATELIERS « VÉLO ELECTRIQUE » POUR LES SÉNIORS

Vous êtes retraité-e-s, savez faire du vélo, mais ne connaissez pas le vélo à assistance électrique, ou avez quelques appréhensions à reprendre le vélo, vous souhaitez essayer un vélo à assistance électrique...

Le SMTUT en collaboration avec le CCAS de Courpière vous propose 3 temps avec la présence d'intervenants et experts sur la santé et la mobilité. Accès gratuit, pas de matériel nécessaire, prévoir juste une tenue adaptée, vélos et casques prêtés par le SMTUT – 2 encadrants du SMTUT et un partenaire pour chaque séance

| Réunion d'information | Atelier 1 | Atelier 2 |
|---|--|--|
| Mardi 10 sept de 10h30 à 12h à l'Espace Coubertin : présentation du programme, des intervenants et du parcours qui sera réalisé | Mercredi 18 sept de 14h30 à 17h00 à l'Espace Coubertin : présentation, test des vélos échanges autour des bienfaits du vélo sur la santé | Jeudi 3 octobre de 14h30 à 17h00 à l'Espace Coubertin : balade à vélo (environ 10km/1h) et échanges autour du ressenti, des solutions possibles (2h30) |

Renseignements et inscriptions :

CCAS DE COURPIERE 04.73.53.01.21



Infos associatives

➤ TENNIS CLUB COURPIEROIS

LA NOUVELLE SAISON SPORTIVE VA DÉBUTER LE 1ER SEPTEMBRE.

Pour les inscriptions nous serons présents au **Forum des associations le samedi 7 septembre**. Une après-midi d'essais sera organisée le **11 septembre**. Inscriptions au 06 47 83 52 10.

En parallèle du tournoi open les membres du bureau seront présents au club pour les inscriptions et renseignements **du 30 août au 15 septembre**. En semaine à **partir de 18h** et les **trois week-ends à partir de 9h**.



➤ AMAP DE LA DORE

L'AMAP* de la Dore ouvre ses portes à tous, de Courpière et des environs, pour faire connaître ses produits locaux et son fonctionnement. Venez rencontrer les producteurs et les membres de notre association, venez adhérer à l'association si vous le souhaitez. Nous, « consommateurs », pouvons jouer un rôle pour aider cette filière à se développer. Choisissez une consommation saine, « bio », à moindre coût, sans intermédiaire.

Cette opération « Portes Ouvertes » se déroulera le vendredi 20 septembre 2024 de 16H30 à 19H30, salle Livradois, place J. Pavre à Courpière.

Vous pourrez déguster et acheter les différents produits sur place. Animations enfants et un panier garni à gagner.

* AMAP: Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Pour plus d'informations : accueil@amap-de-la-dore.fr et www.amap-de-la-dore.fr



➤ COURPIÈRE COUNTRY CLUB

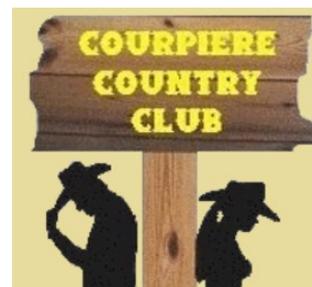
Courpière Country Club vous informe que la reprise des cours de country line dance, à la salle d'animation de Courpière (place de la Mairie) aura lieu aux dates suivantes :

- **Lundi 16 septembre 2024 :**
 - 18h30/19h45 : Niveau novices (personnes ayant au moins 2 années de pratique de danses country)
 - 20h/21h15 : Niveau intermédiaires (personnes ayant plus de 3 années de pratique de danses country)

- **Jeudi 19 septembre 2024 :**
 - 18h/19h : Niveau débutants (personnes n'ayant jamais pratiqué la danse country)
 - 19h15/20h45 : niveau intermédiaires/avancés (personnes ayant plus de 5 ans de pratique de danses country)

Inscriptions et informations lors des portes ouvertes LUNDI 9 SEPTEMBRE de 18h30 à 20h à la salle d'animation. Les cours sont assurés par Marie-Laure Franchi. Possibilité de renseignements et inscriptions en début des cours.

Contact : 06 67 27 01 77 / courpierecountry@gmail.com / <http://courpierecountry.jimdo.com>



➤ ASSOCIATION GYM TONIC

Les cours reprendront le **mardi 10 septembre de 19h à 20h au gymnase Charpentier.**

L'association sera présente au forum des associations le samedi 7 septembre à l'espace Coubertin.

Si vous ne pouvez pas vous rendre au forum des associations vous avez la possibilité de prendre des renseignements ou de vous inscrire auprès de Mme Gachon au **06 32 71 74 47**

DIVERS

MENU DE LA CANTINE

Lundi : Salade de riz et petits légumes, lieu noir poché, épinard à la crème, yaourt ou fromage, fruit de saison

Mardi : Carottes et courgettes râpées, haricots rouges façon chili, riz basmati bio, yaourt de la Terrasse, speculoos bio

Jedi : Duo de lentilles bio, bœuf aux aubergines (ferme de Lucien), carottes braisées, yaourt ou fromage, fruit d'été

Vendredi : Betteraves rouges vinaigrette, poulet de chez Lucien (on le mangera froid), coquillettes demi complètes, yaourt ou fromage, fruit

MAISON DU TOURISME

Horaires du 1/09 au 5/11

Mardi : 9h30-13h

Mercredi
Jeudi
vendredi } 9h30-12h30

MESSES

Horaires des messes :

-Samedi 7 septembre: 18h Augerolles
-Dimanche 8 septembre :11h Courpière

infos sportives

USC

Programmation du week-end - Samedi 07 septembre :

U18 : Vs Veyre Monton à 15h30 - Stade Etienne Bonhomme

Equipe 1 : Vs Aulnat à 20h - Stade Joseph Gardette - Bellime

Equipe 3 : Vs Augerolles à 18h - Stade Joseph Gardette - Bellime

TOURNOI DES VÉTÉRANS

L'USC organise son tournoi vétérans **LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE À PARTIR DE 9H** au stade **Joseph Gardette à Bellime**. Restauration possible : Jambon à la broche/frites - Fromage - Salade de fruits.

Réservez au 06.45.09.50.92

Venez nombreux!

TENNIS DE TABLE COURPIEROIS

Les entraînements adultes ont repris depuis le mercredi 28 Août (18h30/20h30). Reprise des entraînements jeunes le mercredi 11 Septembre à 17h. Prise d'informations et inscriptions lors du forum des associations.

Du côté des commerces

NETTO

Votre magasin NETTO sera fermé pour travaux du **Lundi 16 Septembre** au **Samedi 21 Septembre inclus**. Réouverture le **Lundi 23 Septembre** aux horaires habituels

SARL JEANJEAN MAÇONNERIE

La Sarl Jeanjean Maçonnerie située à Courpière, vous propose des prestations de maçonnerie générale, terrassement, gros œuvre, aménagements extérieurs, pose de clôtures. Renseignements et devis gratuits au 06 59 82 94 44 ou par mail : fred.jeanjean@hotmail.com

LA BOUL'ANGES

La Boul'Anges sera fermée **du samedi 31 août au samedi 14 septembre inclus**. Réouverture le dimanche 15 septembre aux horaires habituels.

TABAC PRESSE DU PONT

Le tabac presse du Pont sera fermé du **vendredi 22 août au soir au dimanche 22 septembre**. Réouverture le lundi 23 septembre aux horaires habituels.

Infos Communauté de Communes

THIERS D'EMPLOI, THIERS DE VIE : 1^{ER} FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

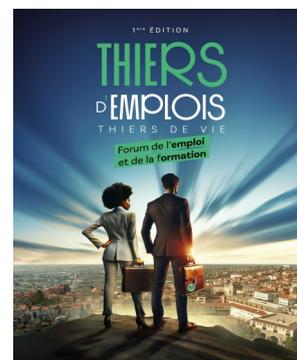
Vous souhaitez vous orienter ou vous envisagez une reconversion professionnelle?
Vous cherchez un emploi, une nouvelle opportunité professionnelle sur un territoire attractif?
Rendez-vous au premier forum Thiers d'emploi, Thiers de vie.

Une journée riche en conférences, ateliers interactifs, démonstrations et rencontres avec plus de 70 exposants, entreprises et organismes de formation du territoire de Thiers Dore et Montagne.
Ne manquez pas cette occasion unique de dynamiser votre avenir professionnel.

Soyez au rendez-vous le 28 septembre de 10h à 17h au Lycée Jean Zay, 21 rue Jean Zay à Thiers.

Accès au site : navettes gratuites toutes les 30 minutes depuis le parking du pré de la foire au moutier (attention : places de stationnement très limitées autour du lycée.)

Informations et programme : www.cctdm.fr



SOMMET DE L'ÉLEVAGE 2024

Le Syndicat Mixte des Transports Urbains du Bassin Thiernois s'associe au conseil départemental du Puy-de-Dôme à l'occasion du Sommet de l'élevage.

Un service de transport est proposé le mardi 1^{er} octobre **pour toutes les personnes sur votre commune** avec une participation de 3€ correspondant au transport et à l'entrée au sommet de l'élevage.

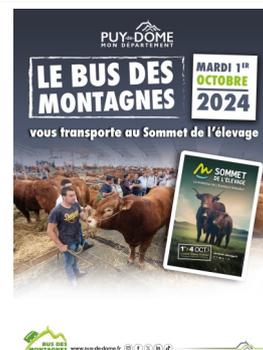
Plusieurs départs seront proposés.

Pour le secteur de Courpière, départ à 7h45 de Courpière Gare SNCF. Le départ est prévu depuis le sommet de l'élevage à 18h.

La Maison de la Mobilité prendra les **réservations jusqu'au 26 septembre 2024** au 04.73.80.50.71.

Le règlement se fera uniquement à la Maison de la Mobilité et lors des permanences SMTUT avant le 26 septembre 2024.

Une permanence est prévue le **mardi 24 septembre 2024** de 9h à 12h à l'Espace France Services de Courpière.



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - Q:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2 100 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Laurent CLIVILLE - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »

HABITER COURPIERE

I. L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), l'engagement dans un projet global et cohérent.

La commune de COURPIERE est labélisée « Petite Ville de Demain » (PVD) depuis son adhésion au programme en juin 2021. Celui-ci vise à concevoir un projet global de redynamisation du centre-bourg sur la durée du mandat municipal (2020-2026), en donnant aux élus des communes de moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité les moyens de concrétiser leurs projets. L'ambition est de conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement et où il fait bon vivre.

Piloté par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, il soutient les communes de COURPIERE et de PUY-GUILLAUME. Il a permis concrètement à la commune de :

- Construire la stratégie de revitalisation du centre-bourg et de définir un plan d'actions prioritaires pour les 5 prochaines années
- Bénéficier d'une ingénierie et d'un accompagnement financier pour la conduite d'études stratégiques.
- Depuis mai 2023, grâce à **Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**, la commune dispose d'outils et de dispositifs facilitateurs pour la revitalisation de leur centre-bourg.

L'ORT est un **contrat intégrateur unique, programmatique et évolutif**, intégrant des actions relevant de différentes dimensions (habitat, urbanisme, commerces, économie, politiques sociales, mobilités).

L'ORT est destinée à prendre en compte l'ensemble des enjeux de revitalisation des centres-villes/centres-bourgs à travers :

- la modernisation du parc de logements et des locaux commerciaux,
- la lutte contre la vacance et l'habitat indigne,
- la réhabilitation de l'immobilier tertiaire et de friches urbaines,
- le maintien des commerces et services de proximité
- l'amélioration du cadre urbain, la valorisation du patrimoine bâti et paysager

Le tout dans une perspective **de mixité sociale, d'innovation et de développement durable**.

La municipalité a organisé une stratégie d'intervention autour de 3 principes fondamentaux:

- 1. Un centre bourg de caractère, convivial pour entamer** une démarche de Petite Cité de Caractère. Il traite des questions patrimoniales, de logement, de stratégie de peuplement et d'aménagement de l'espace public.
- 2. Un centre-bourg dynamique** afin de conforter le rôle de bourg-centre du territoire. Il traite des questions de vitalité commerciale, de services et d'équipements.
- 3. Un changement d'image qui s'appuie sur les savoir-faire locaux.** L'objectif de la ville productive, industrielle, artisanale, qui vise à répondre à la désindustrialisation. Il traite des enjeux liés au cadre de vie et d'attractivité économique durable.

En échange de ces engagements, l'État et les partenaires susceptibles d'apporter leur soutien ou de prendre part aux opérations prévues par la convention, soutiendront financièrement la collectivité et lui fourniront des outils visant à faciliter la mise en œuvre du projet global de revitalisation.

Pour les particuliers et porteurs de projets privés, l'État met à disposition des dispositifs fiscaux et juridiques facilitateurs. Ces dispositifs visent en particulier à inciter les projets de rénovation et d'amélioration énergétique des logements, d'implantation de nouveaux commerces ou encore de renouvellement urbain.

II. Plusieurs actions intercommunales et communales engagées en faveur de l'HABITAT

1. Les Aides à l'amélioration de l'habitat

Vous souhaitez financer vos travaux de rénovation ?

Quels travaux sont concernés ?

Les travaux liés aux économies d'énergie

Isolation des combles, doublages des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilations, chauffe-eau solaire...

Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées

Remplacement de la baignoire par une douche adaptée, monte-escalier, aménagement de pièces en rez-de-chaussée, rampe d'accès...

Les travaux de rénovation ou de création de logements locatifs

Rénovation globale, sortie de vacance, transformation d'usage...

Les travaux de rénovation des logements dégradés

Electricité, assainissement, plomberie, sanitaires, chauffage, peinture au plomb...

Le ravalement des façades

A qui s'adressent les aides financières ?

Vous êtes propriétaire occupant

Pour votre résidence principale, actuelle ou future. Le niveau de vos ressources ne doit pas dépasser les plafonds définis par l'Anah.

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou qui est inoccupé

Vous vous engagez à louer votre logement rénové pour une durée minimum de 6 ans et à pratiquer un loyer maîtrisé. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.

Les conditions générales d'attribution

- Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans.
- **Attention : ne commencez pas vos travaux avant le dépôt de la demande de subvention.**
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, **qualifiés RGE** pour les travaux de rénovation énergétique.
- Les travaux doivent respecter le règlement d'urbanisme de votre commune.

Ne tardez pas à en profiter !

Cette opération est mise en place jusqu'en août 2027

La marche à suivre

Vous avez un projet d'amélioration de votre logement, **vous devez contacter Rénov'actions63**, qui vous orientera vers le dispositif le plus pertinent selon votre situation. **Rénov'actions63 tient une permanence tous les mardis et jeudis (informations et rendez-vous au 04.73.42.30.72), dans les locaux du service Habitat de Thiers Dore et Montagne, au 12 rue du Barante, à THIERS.**

Votre conseiller vous invitera à prendre contact avec l'association SOLIHA Loire Puy-de-Dôme

En permanence, tous les 1er et 3ème mardis du mois à la Maison France Service, Place Jean Payre de 10h à 12h sur rendez-vous.

Apportez votre projet, l'association étudiera son éligibilité au dispositif. S'il l'est, elle se rendra chez vous pour vous conseiller, vous accompagnera gratuitement dans le montage de votre dossier et vous donnera tous les détails pour mener à bien votre demande de subventions.

2. L'autorisation préalable de mise en location ou « Permis de Louer »

Vous êtes propriétaire et vous louez votre logement

Quand faire la demande :

La demande doit être établie au moins 1 mois avant la mise en location ou relocation. Le permis de louer est valable 2 ans et doit être renouvelé à chaque changement de locataire.

Combien ça coûte :

La demande de permis de louer est gratuite !

A quoi ça sert ?

Il s'agit d'un outil qui permet de garantir le respect des critères de décence et de salubrité des logements mis à la location et ainsi de permettre au locataire de bénéficier d'un logement digne. Il permet par la même occasion d'accompagner les propriétaires sur l'identification et la résorption des défauts mineurs ou graves.

Si l'autorisation de mise en location est assortie de réserves ou si c'est un refus ?

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne porte sur son territoire des programmes d'amélioration de l'habitat privé et permet ainsi d'accompagner les propriétaires dans l'identification des travaux et le financement de ceux-ci.

Contact :

Service Habitat de Thiers Dore et Montagne 12, rue de Barante à THIERS (63300) – 04.73.80.94.84. – habitat@cctdm.fr / Site internet www.cctdm.fr

3. L'aide à la rénovation des façades

Vous êtes propriétaire et vous voulez entreprendre des travaux de façade

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne à COURPIERE par une **aide technique et financière** sur le périmètre du centre-bourg jusqu'en 2027, selon les modalités suivantes :

- Les propriétaires occupants ou bailleurs éligibles sont accompagnés dans leur démarche par SOLIHA qui est l'animateur du programme OPAH.
- L'aide financière pour l'axe rénovation des façades est de **10% des travaux HT, plafonnée à 3000€.**

Parallèlement, la collectivité applique depuis plusieurs années sur l'ensemble de la commune, une aide financière pour tous projets de ravalement de façade. Ces deux aides sont cumulables si vous remplissez les conditions d'éligibilités.

Contact :

Service Urbanisme de la mairie au 04 73 53 01 21 / urbanisme@ville-courpiere.fr afin d'obtenir l'information sur l'aide municipale.

Le saviez-vous ?

Des permanences sont organisées, au service Habitat de Thiers Dore et Montagne, afin d'accompagner les usagers dans leur projet de rénovation.

Pour vos travaux énergétiques : Permanences de Rénov'actions63

Service d'Informations sur les aides aux travaux pour la rénovation énergétique des logements, un conseiller tient une permanence tous les mardis et jeudis. [Informations et rendez-vous au 04.73.42.30.72\).](mailto:informations@renovactions63.fr)

Rénov'actions63 est la déclinaison locale de France Rénov'. Ce service gratuit a été créé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour accompagner tous les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique. Il est co-financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes, les certificats d'économie d'énergie (C2E) et les 14 intercommunalités du département dont Thiers Dore et Montagne. Concrètement, des conseillers techniques et juridiques sont à votre écoute pour :

- vous informer et donner des conseils personnalisés,
- définir vos attentes et vos besoins,
- établir un diagnostic et définir un programme de travaux,
- élaborer un plan de financement et mobiliser les aides.

Pour la conception de votre projet de construction ou d'aménagement : Permanences du CAUE63 (Conseil d'architecture, urbanisme et environnement). Un conseiller propose le 1er mercredi de chaque mois une permanence, sur rendez-vous uniquement. [Informations et rendez-vous au 04 73 42 21 20.](mailto:caue63@caue63.fr)

Pour des renseignements juridiques : L'ADIL63 tient une permanence le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, sans rendez-vous (14h-17h).